



PLAN D' ACTIONS 2022

1.Vie associative

- Augmenter le nombre des administrateurs. Assurer la continuité des actions avec les membres du précédent Conseil d'administration.
- Finalisation du règlement intérieur notamment le mode de gouvernance.
- Poursuivre l'augmentation du nombre d'adhérents, les fidéliser. Poursuivre la présentation de sujets en introduction des réunions des adhérents.
- Augmenter la participation des bénévoles pour l'organisation et présence lors d'événements, et leurs contributions aux projets et services de l'association.
- Continuer et renforcer le travail débuté sur les moyens de communication aux bénévoles : réseaux sociaux (facebook et twitter), bicyc'letter, site internet, framateam ...
- Adapter les locaux aux besoins.
- Développement de l'auto-financement et recherche d'autres financements comme le mécénat et recours aux fondations.

2.Engagements pour développer la place des mobilités actives

Conserver et développer les réseaux, les actions en partenariat.

- Participer aux actions de la FUB, du Collectif bicyclette Bretagne pour donner du poids aux mobilités actives.
- Actions auprès des communes, des EPCI, du Pôle métropolitain, du Département, de la Région.
- Interventions auprès des entreprises (PDME, OEPV, ...).
- Participation à la gouvernance du SDV de Brest Metropole.
- Mettre en place un groupe de travail pour réfléchir au périmètre d'actions et services de la maison des mobilités.
- Poursuivre les liens avec les acteurs locaux de la transition comme le Lieu-dit (Caravane des possibles, ...), Energ'ence, l'Adess (Groupe de travail Mobilité) et les services de la transition énergétique/Plan climat de Brest métropole, et initier des actions de sensibilisation/démonstrations auprès de la population pour inciter aux mobilités actives.
- Développer l'usage de l'application Vigilo. Travailler sur l'analyse des résultats. Travailler sur l'exploitation des résultats, notamment en lien avec BM.
- Travailler sur la cartographie décrivant les caractéristiques de pistes cyclables et itinéraires cyclables pratiques pour les déplacements quotidiens.
- Répondre aux concertations liées aux mobilités actives.

- Organisation d'événements publics comme le challenge « Tout à vélo », défilés « Tous à Vélo », Cyclistes Brillez ...
- Participation aux événements publics prévus dans la convention avec Brest Métropole (comme le Climat-Déclic, la Foire St Michel, Mai à vélo, Tomorrow).

3. Les services pour les cyclistes

Interventions importantes à mener pour développer des services :

- Poursuite des formations à la conduite des vélos-cargo dans le cadre de la convention de partenariat Job2Bike avec Défis-emploi.
- Développement des balades à vélo-triporteurs pour les personnes âgées ou handicapées à domicile ou en Ehpad. Expérimenter le transport à la demande « Vélo&co ».
- Développer la vélo-école auprès des particuliers, des entreprises, des structures médico-sociales et des structures de quartiers. Formation des bénévoles aux techniques, à la pédagogie. Développer des supports pédagogiques pour les usagers, les bénévoles.
- Intervenir dans les établissements scolaires dans le cadre du marché « Bougeons autrement » et continuer à s'intégrer dans la mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo (SRAV). Mise en place du SRAV en Sport adapté. Formation des bénévoles au programme, à la pédagogie.
- Mettre en place des formations de formateurs à travers le dispositif Génération vélo.
- Réaliser quelques prestations MOBY.
- Contacter les assos de parents d'élèves des écoles primaires pour faire la promotion d'une vélo-école Parent-enfant(s) : nous y allons en vélo !
- Développer les activités de l'atelier d'auto-réparation : Poursuivre l'organisation de réunions régulières pour une meilleure communication. Poursuivre les actions en faveur de plus de mixité. Mise en place de formations à la mécanique vélo et à la pédagogie pour les bénévoles et les adhérent.e.s. Réfléchir au développement de tutos.